

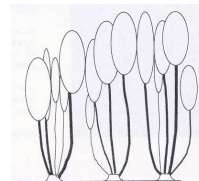
Fiche 1 : Le Taillis Simple (TS)

Définition

Peuplement feuillu issu de rejets de souches (cépées) ou de drageons.

Certains brins peuvent être de franc pied (issus de graines).

Les arbres sont rigoureusement du même âge sur la parcelle, ils ont repoussé en cépées.



Options sylvicoles			
Options sylvicoles possibles	Rotation ou Révolution	Prélèvement (volume ou surface terrière)	Principes de gestion durable
<p>1A - Maintien du taillis simple</p> <p>L'objectif étant de produire du bois de chauffage ou d'industrie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Prélever tous les brins de taillis. <p><i>Exemples d'essences les plus adaptées à cette gestion : charme, chênes, robinier, châtaignier, aulne, bouleau, tremble, saules ...</i></p>	<p>Révolution : entre 20 et 40 ans selon l'essence. Parfois moins pour le châtaignier dans certain cas (8/10 ans).</p>	<p>Totalité du volume lorsque le taillis est commercialisable .</p>	<ul style="list-style-type: none"> Création de zones ouvertes favorables à la faune sauvage. Attention la densité du gibier doit rester supportable (plan de chasse) car les cervidés sont très friands des jeunes pousses. Pour diminuer cette pression, il est conseillé de réaliser des coupes rases sur des petites parcelles (<2 ha) disséminées dans le massif forestier. Réaliser toutes les 4 révolutions de taillis une régénération naturelle ou plantation pour renouveler les souches vieillissantes.
<p>1B - Conversion vers la futaie par balivage</p> <p>L'objectif étant de produire à terme du bois d'œuvre dans un souci d'amélioration qualitative et de diversification des produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> Sélectionner, sur un peuplement jeune (15 à 20 cm de diamètre), à base de chêne, châtaignier, hêtre, frêne, merisier ou autres essences nobles, entre 60 et 150 tiges/ha parmi les sujets les mieux conformés (belle qualité, rectitude du fût, houppier bien développé, bon état sanitaire). Réaliser une éclaircie à leur profit (donner de l'espace au houppier). On veillera à maintenir à proximité des tiges sélectionnées un gainage du fût en intervenant essentiellement dans l'étage dominant et/ou codominant. Il est conseillé d'ouvrir des cloisonnements d'exploitation de 4 m de large tous les 15/30 m. <p>➤ Après éclaircie passer à l'option sylvicole 5C.</p>		<p>Entre 25 et 40 % du volume du taillis selon la densité du peuplement et l'essence.</p>	<p>Maintenir un accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliore la biodiversité du peuplement. Limite l'apparition de gourmands (chênes, châtaignier) et les coups de soleil (hêtre).
<p>1B bis – Conversion par Balivage intensif</p> <p>L'objectif étant de produire à terme du bois d'œuvre dans un souci d'amélioration qualitative et de diversification des produits.</p> <ul style="list-style-type: none"> Désignation de 500 à 600 t/ha et exploitation du reste du peuplement. Il est conseillé d'ouvrir des cloisonnements d'exploitation de 4 m de large tous les 15-30 m. <p>➤ Après éclaircie passer à l'option sylvicole 5C.</p>		<p>Entre 25 et 40 % du volume du taillis selon la densité du peuplement et l'essence.</p>	<p>Maintenir un accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliore la biodiversité du peuplement. Limite l'apparition de gourmands (chênes, châtaignier) et les coups de soleil (hêtre).

<p>1B ter – Amélioration des taillis de châtaignier</p> <p>L'objectif étant de produire à terme des billons et de la petite grume destinés à la parqueterie ou à la menuiserie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quand les taillis atteignent 5 à 10 ans, éclaircie ramenant la densité entre 1700 et 3000 t/ha. • Quand les taillis atteignent 10 à 15 ans, éclaircie ramenant la densité entre 600 et 1200 t/ha. <p>➤ Sur les meilleures stations passer à l'option sylvicole 1B dès 10-15 ans.</p>		<p>Entre 25 et 40 % du volume du taillis selon la densité du peuplement et l'essence.</p>	<p>Maintenir un accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliore la biodiversité du peuplement. • Limite l'apparition de gourmands (chênes, châtaignier) et les coups de soleil (hêtre).
<p>1C -Transformation / Substitution d'essence</p> <p>L'objectif est de produire à terme du bois d'œuvre feuillu ou résineux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une coupe rase suivie d'une plantation si l'essence présente est sans avenir (non adaptée aux conditions stationnelles, de mauvaise qualité, sans valeur économique future). <p>➤ Après coupe rase, passer à l'option sylvicole 7A, 8A ou 9A suivant l'essence retenue.</p>		<p>Totalité du volume lorsque le taillis est commercialisable</p> <p>➤ <i>voir article L. 124-6 (mesure de reconstitution dans un délai de 5 ans).</i></p>	<p>Reboiser avec une essence de provenance recommandée adaptée aux conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Climatique. • Stationnelle. <p>➤ <i>Voir annexe 1 pour le choix de l'essence de reboisement conformément à l'arrêté régional.</i></p>